TO THE PARTY



NOUVEAU FEUILLETON

publierons à partir du DIMANCHE 2 AOUT le titre véritable est :

par Edmond Char Edmond Char est, nos lecteurs le saveni

Dans l'œuvre que nous allons publier bler 1ôt, nous osons dire qu'il s'est surpassé. Un être surhumain, doué d'un · Sritable don d'ubiquité, jette dans Paris l'épouvante et la ponsternation,

Il signe tous ses méfaits d'une marque rouge vif portant ce signe et ces deux lettres

J O C

Et cela plonge le Préfet de Police et ses plus fins limiers dans un abîme d'incertitude d'autant plus profond que les mêmes jours aux mêmes heures, le personnage fanta tique — le même à n'en pas douter — est vu dans des endroits très distants les uns des autres par des témoins dignes de fol.

Mais nous vouions laisser à nos lecteurs la surprise du véritable secret de cette marque

La Griffe incarnate

Qu'il nous suffise de leur dire que quand ils auront commencé la lecture passionnante du chef-d'œuvre

d'EDMOND CHAR lis ne regretteront pas le temps qu'ils lui con sacreront chaque jour,

à partir de Dimanche prochain

Nous pouvons cependant leur révéler que les préventions ridicules de la police officielle ne sont nullement fondées, et leur dire que beaucom d'entre eux seraient Joyeux de s'enrôle sis demain dans la bande de



LA BOURSE DE COMMERCE FERMÉE

En raison des évènements extérieurs et our se conformer aux mesures de prudence pixes dans un grand nombre de cen-tres commerciaux, les Chambres de Com-merce de Roubaix et de Tourcoing ont dé-cide la fermeture jusqu'à nouvel ordre des Bourses de Commerce de Roubaix et de Tourcoing. Tourcoing.

SUR LE TROTTOIR

Henri Decottignies, 30 ans, employé de commerce, demeurant rue Henri-Bosuit, 19 a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir greude en bicyclette sur un trottoin de la sur College. rue Colbert.

LES MARAUDEURS

Pour avoir volé des fruits à la ferme Dhalluin, rue Vernet, hier à 5 heures du soir, des contraventions ont été dressées à Charles Schepens, 18 ans et demi, tisse-aunt demeurant rue des Lengues-Haies, 180, et Gustave Yvens, 17 ans, rattacheur, demeurant même rue 182.

TCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Extraits du palmares Cours de Dessin d'Art textile. - Profes

Cours de Dessin d'Art textile. — Professeur : M. Louis Baeyens. — 1re division. Ire année — 1er prix, Delbecq Raymond.— 2me prix, pas attribué. — 3e prix, Vandewielle Georges. — 2me division, 2me année. — 1er prix ex-oequo. Corcket Fernand, et Dejonghe René, et Capelle Jules. — 2me ex-oequo, Dudst Pierre et Renaud Armand. — 3me division, 3me année. — 1er prix, Schelstraete Jules, médaille de vermeil. Cet élève, euquel le Jury a décerné des félicitations, aurait obtenu une bourse de Voyage si son titre d'étranga; ne s'était opposé à l'attribution de cette récompense.

ditre d'étranga: no s'était opposé à l'attribution de cette récompense.

Section spéciale du Dimanche. — Ire division Ire année. — Ier prix, Wagnies Roland. — 2me, Bonnier Edmond. — 2me division, 2me année : Ier prix ex-oequo, Lamtrechts Maurice, Vandanbrouck Arthur. —
3me prix, Dubreucq Ferdinand. — Une bourse de voyage est décornée à ces élèves.
Section des jeunes filles. — Ire division.
Ire année. — Ier prix, Williot Yvonne. —
2me prix pas attribué. — 3me ex-oequo,
Chombart Elésia, Forceville Marthe, et Demoulin Cécile. — 3me division, 3me année. —
1er prix, Dejonghe Lucienne, médaille d'artent. Cette élève obtient en outre une bourse
de voyage accordée par la Chambre de Commerce. — préciale du Dimanche — Prix

de voyage accordée par la Chambre de Commerce.

Section spéciale du Dimanche. — Prix :
Lechanire Aline.

Cours d'Histoire de l'Art. — Professeur:
M. Maurice Bouzin. — Ire division (Elémentaire). — ler degré. Ire année. — ler prix,
Pexeire Manoel. — 2me prix, Waelès Pierre.

— 2me degré, 2me année. — Prix : Wallecan Alfred. — 2me division, 3me année. —
ler prix, Blacq Paul. — 2me prix, Danset Georges. — 4me année. — Prix : Caucheteux Julien.

Section des jeunes tilles, — Cours de Destin. — Professeur : M. Patissou, H. C.

Destin. — ler prix, Mischkind Hélène. — 2me prix, Williot Yvonne. — 3me prix, Ollé

rite. — 2me prix, Champier Louise. — 3m prix, Meresse Denise.

ours de Composition décorative, neur : M. Maurice Bouzin, — Di

re Renée.

Cours de Composition décorative, — Professeur : M. Maurice Bouzin, — Division A (préparatoire). — Ier prix, Ollé Hélèna. — 2me prix, Williot Yvonne. — Division B, 2e année : Prix : Blacq Laure. — Division C, 3e année : ler prix, Dassonville Jeanne ; 2e prix, Demoulin Hélène. — Division D (te année) : Prix : Dubois Berthe.

Cours d'Histoire de l'Art. — Professeur : M. Maurice Bouzin. — Concours oral et écrit. — Te année. — Prix : Williot Yvonne. 2me année : Pas de prix décerné. — Sme année : Prix, Dassonville Jeanne.

Cours de Trévaux d'Art féminins. — Broderies. Dentelles, Applications diverses. — Professeur : Mile Martin. — Division élémentaire. — Ier prix ex deçud, Wagnies Rebecca et Dassonville Jeanne. — Division surpérieure : Hors Concours, Catel Léa, méd. de vermeil. Le Jury décerne en outre à cette élève, avec ses félicitations pour ses travaux une bourse de voyage d'études offerte par la Chambre de Commerce.

Pas de ler prix. — 2me prix ex-dequo : Duquelzar Suzanne, Vandaele Marie, et Lefebvre Claire.

febvre Claire.

Communiqués

CERCLE MODERNE. — Section chorale mixte.

— Ce soir, à 8 heures trois quarts, répétition gé-dérale et obligatoire des chœurs qui seront chan-és dimanche prochain à Ostende.

Demain samedi soir, de 4 à 8 heures et demie, emise des tickets.

TIR A L'ARME DE GUERRE. — C'est le dimanche 9 août, à 9 heures du matin, qu'aura lieu la distribution des prix « Au Stand National », pour les concours d'avril, mai, juin et juillet.

ETAT-CIVIL de BOUBAIX du 30 juillet 1914

de ROUBAIX du 30 juillet 1914

Naissances. — Emile Desreumaux, rue de Leu, cour Delcroix. — Arthur Dereu, rue de Leers,
— Yvette Vancoillie, rue Vallon, 26. — Suzanne
ernould, rue de Crouy. 59. — Suzanne Demeulehere, rue d'Iéna, 6. — Adolphe Leleux, avenue
llien Lagache. — Albert Desouter, avenue Juln Lagache. — Georges Catloire, avenue Julien
ngache. — Fernand Wanin, avenue Julien Lache.

gache. Décès. — Félicien Salomé, 30 ans, matelassière, rue du Collège, 89. — Julia Delnaisse, 38 ans, sans profession, rue de l'Ommelet, 194. — Eugénie Honorez, 73 ans, sans profession, rue du Tilleul, 239. — Raymond Masse, 23 ans, appreteur, avenue Julien Lagache.

CROIN

VOYAGE A LA MER. — C'est lundi prochain 3 août que les enfants des Ecoles Larques, lauréats du certificat d'études primaires, profiteront du voyage à Dunkerque, organisé par la Municipalité. Les personnes qui se sont fait inscrire à la Mairie peuvent s'v présenter pour y échanger leurs reçus contre le ticket de chemin de fer, et ce à partir d'aujourd'hui à 2 heures du soir jusque 6 heures et demie ; samedi toute la journée et dimanche de 10 heures à midi.

L'UNION' CHORALE A OSTENDE. —
L'UNION' CHORALE A OSTENDE. —
L'Union Chorale se rendra à Ostende les 15
et 16 août prochain, les personnes désireuses de les accompagner sont invités à se
laire inscrire chez le secrétaire, M. Albert
Pouille, rue de Tourcoing et chez le président, M. Louis Boustemy, 4. Grande-Rue.

WATTRELOS

L'UNION CHORALE A OSTENDE. - La socliété l' « Union Chorale » se rendra à Ostende le 1er dimanche de septembre pour rticiper au Festival permanent.

participer au Festival permanent.

Les membres bonoraires et les amis de l'Union Chorale pourront, ainsi que les membres de leur famile, accompagner les chorisièes à Ostende et profiter de la réduction de prix sur le tarif du chemin de fer. Se faire inscrire au siège de la société, chez notre am Henri Briffaut, café de la Cloche, Grand' Place.

A LA VIEILLE PLACE. — A l'occasion de la ducasse de la Vicile-Place, il y aura, di-manche et iundi, 2 et 3 août, grand jeu de piquet-mæriage chez Florimond Lecomte, rue Pierre-Catleau, 75, près la barrière du

chemin de fer. La commission est composée des cama-rades Alphonse Delannoy, Louis Lecomte francs, Mise: 1 fr. 25. Pelotons de 8 hom-

mes. L'amateur aura la faculté de prendre plu-

L'annaleur aura la faculté de prendre plusieurs mises dans les différents pelotons. Inscriptions à partir de 2 heures pour commencer sitôt le peloton complet.

Un règiement sera affiché et la commission décidera sur les cas non préuns.

LA DUCASSE DU'CRETINIER. — Dans une réunion tenue chez M. Henri Lagache, les cabaretiers du Crétinier ont décidé de recommencer la ducasse du quartier comme l'an dernier ; les dimanche 7, lundi 8 et mardi 9 septembre prochain.

Une commission d'organisation comprenant 10 membres a été désignée.

Une secoinde réunion des débitants aura lieu la semaine prochaine, sur convocations.

VERIFICATION DES POIDS ET MESU-

tions.

VERIFICATION DES POIDS ET MESURES AU SARTEL. — Les opérations de vérification des poids et mesures pour les
commerçants compris dans le secteur du
Sartel auront lieu à l'estaminet Vandenbuicke, rue de l'Industrie, le mardi 4 août
1914, de 14 heures et demie à 17 heures et
demie, et le mercredi 5 août 1914, de 7 heures et demie à 13 heures et de 13 heures et
demie à 17 heures et demie.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — Décès. —
Louis Fourmanoir, 24 ans, pelgneur, rue Jeanne
d'Arc, maisons Bettremieux, 10.

LANNOY

CHUTE MALHEUREUSE. — Auguste Messian, ouvrier à la Brasserie Mulle s'est contusionné le côté et fait une entorse au genou droit en glissant de voiture. 10 jours de repos, docteur Parmentier.

LYS-LEZ-LANNOY

EN TOMBANT. — Rémy Fossonne, 31 ans, journalier chez Boutemy, s'est contusionné le côté droit en tombant.

Le docteur Parmentier lui a ordonné deux semaines de repos.

ECRASE PAR UN CHARIOT. — Le jeune Léon Lecocq, 11 ans, est tombé d'une voiture en marche et a eu la jambe ganche écrasée par une roue du véhicule. Il a reçu ausitôt les soins du docteur Wartel.

CONSEILS DE PLACEMENT

m des jeunes tilles. — Cours de Das-Professeur : M. Patissou. H. C. — 1er prix, Mischkind Hélène. — — Williot Yvonne. — Sma prix, Olle pre. — 1er prix, Domabeck Margue. — 1er prix, Domabeck

恒 Tourquennoise

De Sacré-Cœur en pris

UN SATYRE CLERICAL CON Nous avons relate l'arrestation du nommé Herbelo Constant-Louis 42 ans né à Tohogne (Belgique), domestique au Collège du Sacré-Cœur, rue de Lille, à Tourcoing.

Cet individu avait été surpris dimanche dernier dans un champ de blé du quartier du Moulin-Tontou, à Wettrelos, au moment où il se livrait à des actes indécents sur la personne du jeune Alfred Derin, àgé de 11 aus, demeurant rue de Flandre, à Roubaix.

L'ignoble personnage fut appréhendé et conduit devant le commissaire de notice; il avous sans se faire prier les fats dont il était acques.

Dans se poche on trouva un chapetet et de muttiples médailles saintes.

Ce triete individu comparaissait hier devant le Tribunal correctionnel de Lille.

Herbelo qui a déjà été condamné à un an de prison en 1911, en Belgique pour attentat aux mœurs, avous au président du Tribunal avoir voulu se livrer sur le jeune Derin à des actes immoraux.

Le satyre qui est belge était également poursuivi pour n'avoir pes fait viser sa feuile d'immatriculation.

Le Tribunal a condamné ce satyre clérical à quatre mois de prison.

L'ACCIDENT DE LA RUE DE LA LATTE

Funérailles de la victime

Les obsèques de M. Camille Loridan, administraleur de la société de secours mutuels « La Prévoyante », mort victime de son dévouement, dans les circonstances relatées hier par nous, auront lieu ce matin à neur heures.

à neut heures.
Réunion à la maison mor paire, rue de la Latte, 280, à huit heures quarante cinq.
Le corps sera inhumé sous le monument des victimes du devoir et la Ville qui se propose de faire à M. Loridan des funérailles imposantes, invite toute la population à y assister. La « Solidarité Républicaine », dont le défunt faisait partie, sera très nombreuse au convoi de cet homme de bien

ON BRADE ! ON BRADE ! "" La grande braderie annuelle de la rue de Menin, aura lieu le lundi 3 août. Tous les marchands sont invités à y assister. Des primes seront tirées entre eux. Inscriptions chez M. Matain, 80, rue de Menin. Tirage au sort des primes à deux heures, chez M. Lemaire, 96, rue de Menin.

DELIVRANCE DES CERTIFICATS DE VIE AUX RETRAITES

DE VIE AUX RETRATTES

Les assurés retraités par application de la loi du 5 avril 1910 sont informés que, demain ler août, les certificats de vie qu'ils deivent produire pour obtenir le payement des arrérages de leurs pensions leur seront délivrés à l'Hôtel d Ville (rez-de-chaus-sée) bureau spécial, de 8 heures et demie du matin à 4 heures du soir sans interruption.

tion.

La délivrance de ces certificats se con-tinuera au Secrétariat de la Mairie, les mardi 4 août et jours suivants.

UN VOL A LA GARE

Aucours de l'avant-dernière nuit des mal-faiteurs inconnus ont pénétré dans la gare aux marchandises et ont dérobé quatre ho-bines de laine peignée, d'une valeur de 130 francs, faisant partie d'un lot de dix ballès déposées depuis quelques jours lsous le hall 6.

hali 6.

Ce vol commis au préjudice de M. Coppe-noile-Scrouffe. expéditeur, a été constaté jeudi vers quatre heures trente du matin, par M. Comvn. veilleur de nuit au service de la Compagnie du Nord.

M. Lenfant, commissaire de police du 3e arrondissement a ouvert une enquête et d'actives recherches sont faites par le ser-vice de la sûreté.

TIRAGE D'EMPRUNT

Samedi ler août, à neuf heures du matin auta lieu le 108e firage de l'emprunt émis en 1860 par les deux villes de Roubaix et de Tourcoing pour l'adduction des Eeaux de la

Lys. Le tirage aura lieu à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, 813 numeros seront extraits de

COLLEGE DE JEUNES FILLES

La rentrée des classes est fixé au mer-ercdi soir 30 septembre pour les internes et au jeudi matin 1er octobre, à 8 heures et lemie pour les externes.

SUCCES SCOLATRE MM. Jean Bouchez, René Fournier, un-cien Leclerca, Arthur Richter, Gaston Six-Floris Van Loosveld, élèves de l'Institut Colbert, ont été reçus aux examens pour l'admission à l'Ecole Normale de Douai. Toutes nos félicitations.

LA ROSETTE TRICOLORE

a médaille d'or du travail, gage de cinque années de présence dans le même établis ent, vient d'être décernée à : MM. Pierre-le propertère de l'accept l'emestère de l'emes de l ment, vient d'être décernée à : MM, Pierre-Jean Armeel, contre-maitre du tissage J, Demestère, a maison Lemoitre-Demessère, à Hælluin; Mle Adelaïde Josep Bonke, papilionneuse chez MM. elfrbæux-Tibeauts: MM. Amand-Fidèle Despiechin, garotteur au même établissement; Henri Joseph Desrousseaux, employé de la maison Lepers-Duduve: Lecluse Séraphin-Auguste-Joseph, contre-maitre chez M. Charles Catteau, à vrier emballeur de la maison D. Demessère, a Halluin; Lelong Charles-Ernes-Joseph, contre-maître de la maison Six; Liétar François-Xavier employé de la maison Delmasure; Louisfoseph Mortier, confremalire de doublage chez MM. trieur dans la maison Caullez et Delaoutre; Pinet Louis-Philippe, caissier complable de la maison Albert Melard; Richard Jules-Noel, employé de la maison Six; Miles Hortense-Lucie et Marie Sophie Saint Venant, contredames chez M. Christory fils; Mile Tarel Clémence-Catherine, em paquetuse chez M. Escalabre Delcour fils; Charles-Auguste Verfaillé, tisserand chez M. Le matire-Demeestère et fils, à Halluin.
Nos plus chaleureuses félicitations à tous ces nouveaux décorés.

Communiqués divers

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING.—Mou-ement journalier du 25 juillet 1914 : Laine pei-née 36:54 kilos. — Laine filée 22.45 kilos. — Blousses et laines diverses 83.324 kilos. — Co-ons, jutes, etc. 18.021 kilos. — Total 155.448 ki-Mouvement journalier du 28 juillet 1914 : Laine peignée 22,039 kilos. — Laine filée 17,059 kilos. — Blousses 36,567 kilos. — Colons 4,602 kilos. — Total 80,287 kilos. — Colons 4,602 kilos. — Mouvement journalier du 29 juillet 1914 : Laine eignée 68,979 kilos. — Laine filée 30,105 kilos. — Blousses et laines diverses 94,019 1;ilos. — Coons, jutes, etc. 16,646 kilos. — Total 200,749 kilos. — 55.

PTAT-CIVIL

EILLE

Pour la Correctionnelle

n que le séjour à Lille lui ait été interd suite de condamnations, le dijonnais Par nschlager, 26 ans, s'était installé dans no ille et v, exerçait son métier d'opérateur d

FETE AUX QUATRE-CHEMINS comité des fêles du quartier des Quat ins organise une fêle de quartier qui au dimanche et lundi, Nous en publierons

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES UN PERE INDIGNE

Le journalier Théophile Brams, 43 ans, domeurant à Hellenmes, faisait subir des mauvais
traitements à son fils Charles, seg de 10 ans.

Le père indigne comparaissait hier devant le
tribunal correctionnel. Le pauvre petit garçon
raconta les brutalités dont if était victime de la
part de son père. Ce dermer l'attachait des
journées entières au pied de son lit, à l'aide
d'une chaîne fermée à l'aide d'un cadenas.

Le petit Charles, pour éviter les coups, quittait parfois le toit palemel pendant plusieurs
jours.

jours.

Des voisins le recueillirent un soir à demi nu. Ils le transportèrent au commissariat de police, où un docteur constata que le pauvre gesse portait des traces de coups et des plaies sur tout le corps.

Le tribunal condamna ce père dénaturé à deux mois de prison.

SAINT-ANDRE

UN ESCROC. — Mme veuve Charles Soyez, 55 ans, marchande de légumes à Saint-Andre, voyait arriver chez elle, lundi matin, un individu se disant domestique de M. Warlop, marchand de pommes de terre à Saint-André. L'individu expliqua que sa patronne l'envoyait pour demander à Mme Soyez de vouloir bien lui sydreer la somme de 10 francs, son mari étant parti sans lui laisser d'argent.

Confiante, Mme Soyez, qui secot souvent chez elle la visite de Mme Warl , remit la somme demandée au sol-disant domestique, qui disparut.

demandée au sorousait van rut.

Ce n'est que mardi, en rencontrant M. Warlop, que Mme Soyez apprit qu'elle avait été victime d'un escroc.

Mme Soyez porta plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

LA MADELEIN

Mme Soyez porta plainte à la gendarmerie, qui a ouvert une enquête.

L'AMI INDELICAT. — M. Cyrille Welvis, age de 23 ans, patron du bateau « Mon rêve », en chârgement actuellement à l'usine Kuhlmann, recevait, mardi vers quatre heures du soir, la visite d'un ami, le sieur Josse Moëns.

Après le départ de ce dernier, le bateller constata qu'une somme de 35 francs, une montre et une chaline en argent avaient disparu.

Il se rendit aussitôt au commissariat de police, où il déposa une plainte pour vol contre l'ami Josse.

DISTRIBUTION DES PRIX. — La distribution solennelle des prix aux élèves des écoles communales des garçons et des filles aura lieu mardi prochain 4 août, à 8 heures et demie du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville.

L'Harmonie Municipale prêtera son concours à cette cérémonie.

Dunkerque

AU PORT Continuation de temps couvert et incertain, avec mer agitée et jolle brise de la partie Nord-Ousst.

Du cabotage, il est arrivé les steamers « Maashaven », et « Dora », venant tous deux de la Bal-lique avec bois.

COUP DE COUTEAU

COUP DE COUTEAU

Le journalier Alexandre Bommel, 17 ans, avait pour amie Marie-Jeanne Verbeke, demeurant rue du Nord, Cette dernière avait fait des commandes d'épicerie sur le compte de Bommel, qui refusa de payer.

Bommel aperçut hier son amle à la retraife et lui déchira le dos de son corsage avec son couteau; la lame ne fit qu'effleurer la peau.

Bommel essaya bien un moment plus tard de renouveler son geste, mais un passant infervint, puis l'agent Baert conduisit le jeune homme au poste.

UNE ENTORSE

M. Noël Mayer, gardien de commerce, agé de 61 ans, a fait une chute et s'est fait une entorse au pied droit. Le blessé a été conduit en volture à l'hôpital.

COLLISION

Hier soir, place de la Gare, une voiture de ramway a lamponné une automobile, appar-enant à M. Marcaux, industriel en villégiature Malo, et dans laquelle se trouvaient plusieurs besonnes.

Le choc fut violent, mais personne ne fut

TOUS les SAMEDIS VENTE RÉCLAME à la CHAVRAISE CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PR

CAFES-LILLE 0,95 cent. les 250 gr.

ALENCIENNES

CHUTE D'AEROPLANE Notre concitoyen, M. Mangeot, falsait des essais de son aéroplane, à l'aérodromo de La Brayelle, lorsque son moteur ayant eu des ratés il dut atterrir brusquement, L'appareti capota. M. Mangeot s'en tira avec quelques contusions, mais l'avion est brisé.

LE BON TABAC

La gendarmerie a amené a la maison d'ar-rêt le nommé Bertrand Clodomir, de Treion, qui fut surpris par des agents du service des contributions indirectes, en possession de trenté bottes d'allumettes et de 650 grammes de tabac de provenance belge.

« LION-CLUB »

Lion-Club Valenciennois organise, dimanche 2 aont, plusieurs courses cy. Clistes:

A neuf heures et demie una course sur un percours d'un kilomètre.

A fix heures et demie, course sur Valen-clennes-jeulain et retour.

Ces deux épreuves sont réservées aux so-olétaires. Des courses seront également organisées pour le 6 septembre.

La gendarmerie a arrêté pour vagabonda; ules Balivet, 61 ans, journalier, Le malheureux chemineau a été écroué,

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENN

LE LINGE S'ENVOLE. — Stryckmans, ne Mathilde Tahon, aubergiste, Chemin des Ha ras avait mis du linge à sécher dens soi jardin.

Le lendemain, ce linge était disparu. Mme Stryckmans subit un préjudice de quinze francs.

DOUAI

VOLEUSES PINCEES

Procès-verbal a été dressé à la charge des nommées Henry Eugénie, 26 ans, famme Gou-dailler, femme de chambre, et Joséphine Sa-tabin, 22 ans, plongeuse, toutes deux empl'yées à la « Taverie Viennoise». Les deux femmes avaient commis divers, vols de comestibles et d'ustensiles de cuisine au préjudice de cet établissement.

LE BILAN DES ASSISES

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ARRONDISSEMENT DE DOUAL

VOL DE LAPINS. — Un malfatteur inconnu a, la nuit, soustrait sept lapins valant quinze francs, au préjudice de M. Louis Cambray, cabaretier.

UN HOMME SE JETTE SOUS UN CHARIOT

Jeuil vers dix heures du matin, un inconnu vêtu comme un ouvrier, s'est jeté sous les roues d'un chariot chargé de sable. Le malheureux a eu le thorax et un bras formats

crasés. Il a élé transporté dans une maison voisine où un médecin est venu lui prodiguer des

solns.
Son état est désespéré.
L'identité lu suicidé n'a pas encore été éta.

LE VOYAGE A LA MER. — Le voyage à la mer du dimanche 2 aont n'est pas supprimé. Prière de pren'ire ses billets avant vendredi à midi.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FERRIERE-LAPETITE
PRECOCE VOLEUR. — Un peit marchand d'aiguilles, agé de 9 à 10 ans, a volé
chez Mme Dufrasne-Mathieu, alors qu'elle
était au jardin, un porte-monnaie reulerment 9 francs, renfermé dans une armoire.

LAMBRES

CAUDRY

SAULZOIR

REUMONT

JEUMONT

FRESNES

ARTHUR PECHAIT. — Le nommée Pau-line Picot, 32 ans, amie de M. Arthur Ber-nard, monteur, profits de ce que ce derniez était à la pêche pour disparaître evec deux statueites en bronze et une valeur de 140

TROMPÉ ET VOLE. — Au retour de son tra-vail, le mineur I... constata le départ de sa femme, qui avait emporté une somme de cent cinquante francs. L'amant de l'épouse infrièle s'était en ou-tre approprié un veston de L..., estimé quinze

LOUVROIL

DU LINGE DISPARAIT. — Du linge d'u-ne valeur de 10 francs, que M. Ernest Jan-son avait laissé dans sa cour, est disparu-L'auteur, du voi n'est pas connu.

VOL DE LAPINS ET POULES. — Des individus ont pénétré dans le clapier de M. Emile Denis, demeurant Corons de Fresnes-Midi, et ont après fracturé la serrure dérobé huit poules et deux lapins estimés 30 francs. Ils se sont ensuite rendus dans la cour de M. Warrant, demeurant également dans les corons et y ont pris deux canards. C'est depuis huit jours le troisième vol qu'on commet en cet endroit.

FEU DE CHEMINEE. — Un feu de cheminée s'est déciané hier après-midi chez M. minée s'est déclaré hier après midi chez M.
Donnez Emile, rue de Saint-Amand, et a pu être éteint immédiatement par les sieurs Sterck, Péruwez et Noé, à l'aide de seaux d'eau. que François, contusion lombaire, 15 jours, — Sylvain Augustin, contusion de la main, 12 jours. — Dupuis Nestor, plaie du pouce droit, 10 à 15 jours. — Bégard Ernest, fracture de la cuisse droite, 3 mois. — Pierfont Auguste, entorse du pouce gauche, 10 à 13 jours.

LES VELOS. — Lecleror Fernand, 27 ans. usinier, avait oublié de munir sa bicyclette d'un appareil sonore. Rencontré par les gendarmes du Quesnoy, il s'est vu gratifié d'un procès-verbal.

ACCIDENT MORTEL. - A la sortie des

Au couts de la session qui a été close iun. la Cour d'Assisse du Nord a statué sur le sort de trente accusés (tous hommes) impliques dans vingt-leux affaires (une 23me affaire eté renvoyée à une session ultérieure), dont : lix de me-tres, trois de vols qualifiés, une de vol qualifié incendie volontaire et entrave à la circulation des trains, leux de coups mortels, une de violences volontaires sur ascendants, deux de meurtre, une d'assassinat, une diffamation par voie de la presse, une le suppression d'enfant.

Elle a prononcé huit acquittements, dont un avec retivoi en maison de correction, onze peines de prison, (trente-deux ans et deux mois), neuf peines de travaux forcés à perpétuité, une peine d'amende (100 francs).

Elle accorde 1,703 francs de dommages.intérèts. Ecoles, une petite écolière, qui suivait une voiture avec quelques camarades voulut travoiture avec quelques camerades voulut traverser la chaussée, au moment où passait, en sens inverse, un autre véhicule, conduit par M. Franchois, négociant a Bruay, et qu'elle n'avait pas vu. Elle roula sous la roue arrière qui lui broya la poitrine, la tuant sur le coup.

D'après les dires des petits témoins, la malheureuse fillette aurait été poussée étourdiement par une de ses camerades contre la voiture de M. Franchois, qui revenait du marché d'Auchel à une allure très modérée.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

Elle accorde 1,70) francs de dommáges.in-térèts. Un condamné a encouru la peine accessoire de la relégation. Deux autres ont été déchus des droits de la puissance patérnelle. M. Saillard, professeur à l'Ecole Nationale de industries agricoles à Douai, est nommé officien du Mérite Agricole.

UN PENDU. — Vers 6 heures du matin, Playes J.-B., âgé de 73 ans, a été trouvé pendu dans la grange, près de son habitation. Depuis quel-que temps, Ployez donnaît des signes d'aliénation mentale.

Tribunal Correctionnel de Lille

RENTES OUVRIERES. — Le 23, Bislaux Henri porteur de bière, a été blessé au plea droit par un coup de pied de cheval. Dix à douze jours d'incapacité de travail. — Le 24, Boutin Louise, raccommodeuse de broderie; a en l'index gauche traversé par une siguijle. Six jours. — 1.e 28 Cauvin Georges, tulliste, a eu l'extrémité du médius gauche écrasée en voulant arrâter son métier. Huit à dix jours. BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT — On demanie une bonne de 35 à 50 ans et un bon fileur. Emplois cemandés par des ouvriers, — Navetteuse et courses, tulliste, bohneur d'unis, navetteur rémonteur, survideur, falseur de tambour, petite bonne, dévideus et coton, dévideuse, borne, homme ou ménage à toutes mains pour jardinage bon comptable. S'adresser au secrétariat de la Mairle.

UN CULTIVATEUR SE PEND. — Profitant que sa femme était partie faire quelques commissions dans le village, Malaquin-Depreux, cultivateur, s'est pendu dans une des dépendances de sa ferme. En rentrant, la dame Malaquin chercha son mari, et le trouvant pendu appela des voisins au secours. On coupa la corde, mais il était trop tard, la mort avait accompli son œuvre. On attribue ce suicide à une crise algüe de neurasthénie.

LES PRIX. — La distribution des prix ux élèves des écoles de la Ville aura lieu e samedi 1er août, à 16 heures, sous le présidence de M. Daniel Vincent, député.

NE JOUEZ PAS DANS LE CIMETTERE.

— En jouant au cimetière, te jeune D... a été atteint par la chute d'une pierre funéraire du poids de 200 kilos. Il a eu les deux jambes et un bras fracturés. Son état est

AIMABLE RENCONTRE. — M. Siméon, commissaire de police, a arrêté le nommé Florent Degraes, né le 18 mai 1887, en Belgique. Cet individu accosta dans la rue Dorlodot M. René Vanhulle, 28 ans, journalier, rue Turenne, à Hautmont, le rossa d'importance et lui mordit le nez sans auseun motif.

ANICHE ACCIDENTS DU TRAVAIL. - Vanhece

PAS-DE-CALAIS

FOUOUIÈRES-LEZ-LENS ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Guéry Fr., 31 ans, aide-mineur, plaie de la main droite. 15 jours de repos.
Lagache Georges, 17 ans, hercheur, contusion de la jambe droite. 15 jours.
Bourlet Maurice, 43 ans, mineur, contusion du pied droit. 15 jours.
Miquet Noel, 40 ans, conducteur de chevaux. Déchirure musculaire. 15 jours.
Delplanque Jean-Baptiste, 29 ans, mineur, contusion de la jambe gauche. 12 à 15 jours.
BILLY-MONTIGNY.

EXPULSE.— Un sieur Burm Joseph-Louis 23 ans, mineur, 44, rue Carnot, a été arrêté par les gardes Cailliéret et Guyot, pour in-fraction à un arrêté d'expuision. Il a été déféré au Parquet après interro-

CAUCOURT

Audience du so juillet

LES PLAQUES. — Le tribunal a rendu hier son jugement dans l'affaire de la mise en vente de fausses plaques de contrôles, dont étail finculpé M. Henri Masse, fabricant de jeux automatiques, rue de Dunkerque, à Armentières. Les débais ont eu lieu le 16 juillet et Mº Fernand Lefèvre, defendait l'accusé.

Après en avoir délibéré, le tribunal acquitte M. Masse pour le délit de contrefaçon, le condamne à 200 francs d'amende pour emploi de fausses plaques et prononce le désistement de l'Administration des Contributions Indirectes, après transaction.

fausses plaques et prononce le desistement de l'Administration des Contributions Indirectes, après transaction.

RIEN NE VA PLUS ! — Les époux Paul Inselle. 28 ans, et Eléonore Booquet, 24, ans, demeurant loug deux à Faches, vivent séparément denuis un certain temps. Se rencontrant dernièrement, les époux se disputèrent; des coups furent échangés et la femme frappa son mari avec une bouteille. Les époux Trefelle-Bocquet comparaissaient hier pour coups réciproques.

Le tribunal acquitte le mari et condamne la femme 3 30 francs d'amende.

UN BECANIER. — Louis Bécu, 30 ans, a dérobé une bicyclelle au préjudice de M. Eugène De Vlaminck. Il la revendit pour 10 francs au seur Gustave Butilleux, 47 ans. Ce dernier est condamné à 16 francs d'amende, pour complicité, et Bécu, à 4 mois de prison par défaut.

LE GILET. — Maurice Gevers, 23 ans, a volé à M. Dubois, au faubourg des Postes, un gête contenant une paire de lorgnome. Il revendit le tout à Jean Cantré, 27 ans. Par défaut, Clevers et Cantré récoltent checun un nots de prison.

A LA CLOCHE DE BOIS, — Le journalier S'adrèsser au secrétariat de la Mairie.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — La pharmacie Férez, place de l'Hôtel de Ville sera de service le dimanche 2 août.

HARMONIE MUNICIPALE. — Les membres exécutants sont convoqués à la répétition générale, qui aura lieu au siège, le samedi ler août, à huit heures et demie précises du soir. Les membres exécutants ainsi que les clairons et tambours, sont convoqués à la sortie, qui aura lieu le même jour après-midi.

Réunion au siège, en tenue, à deux heures quarante-cinq ; départ à trois heures.

vers et Cantre recouent chacun un inde seprison.

A LA CLOCHE DE BOIS. — Le journailer Emile Leroy, 37 ans, a quitté furtivement le garni qu'il occupait chez M. Vercammen, rus COUPLE DE VOLEURS. — La femme Agabe Paul-Bert, en emportant une paire de draps si un réveil-matin. Par défaut, un mois de prison. Putural, 33 ans, a dérobé au projudice des époux liers qu'elle remit à son ament, Charles Echard, 33 ans, ils sont condamnés chacun à 2 mois ce prison.

liers qu'elle remit à son amant, Charles Echard, 33 ans. ils sont condamnés chacun à 2 mois ce prison.

LE VOLET, — Edmond Lombard, 32 ans, demeurant à Armentières, a dérobé un volst, au préjudice du sieur Charles Dellorge, 25 trancs d'amende.

VOTRE BILLET? — Paul Truvant à voyage en chemin de fer d'Armentières à Péranchies sans hillet. 25 Irancs d'amende.

DEUX BALLES SANS RESULTAT. — M. Albert Bruggeman, contremaitre de peignage à Tourcoing, avait, le 17 juillet, fait une cheervalion, à propos de son travail, au jeune Léon Vermesch, 18 ans, demeurant à tourcoing. Codernier se ficha; le soir, il attentit son contremaitre à la sortie de l'usine et tira ceux coups de reveler sans l'avikeindre.

Le tribunal condamne Vermesch à 3 mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

UNE DISPUTE. — A la suite d'une risoursion, Guslave Gravelin, 36 ans, cabareller à Chèreng, frappa Mine veuve Desamulier et Ernest Allart intervirent et brisèrent des carreaux à l'estaminet Gravelin.

Le tribunal condamne Gravelin.

Le tribunal condamne Gravelin à 30 trares d'amende et Desmulier et Allart, à 25 trancs.

RESPECT AU GARDE, — La came "minte Cavessen, 32 ans, est condamné à 75 trancs.

RESPECT AU GARDE. — La came "minte Cavessen, 32 ans, est condamné à 75 trancs.

HORS DE FRANCE. — Six jours de Frison à Augustin Debourt, 33 ans, pour intraction s'en arrête d'expulsion, VANDALISME. — Des malfaiteurs sont allés arrachés tous les plants de pommes de terre dans des champs appartenant à M. Pecqueux, maire et à M. Gibot, ancien malre. Les tubercules trop petits pour être consommés, ont été laissés sur le sol. Une enquête est ouverte.

EXPULSE. — Pour avoir enfreint un ar-rété d'expulsion pris contre lui, lenmé Depret Eugène, âgé de 47 ans, a été arrêté. FERRIERE-LAPETITE